

Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROMÉ-MISSISQUOI

Frelighsburg le 19 décembre 2011

Une séance spéciale s'est tenue à la l'Hôtel de Ville mardi le 19 décembre 2011 à compter de 19h00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire suppléant, Monsieur Charles Crawford.

Conformément à l'article 157 du code municipal, les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été signifié en date du 16 décembre 2011, aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

Sont présents les conseiller(ère)s :

MM. Pierre Parent
Gérald Van de Werve
Louis Roy
Mme. Michèle Desmarais

Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière est présente.

SUJETS:

1. Reconduction de l'engagement du directeur incendie
2. Partage des coûts Ville de Dunham – Municipalité de Frelighsburg
3. Signature du protocole d'entente relatif à un permis d'occupation et d'installation d'équipements sur la tour de communication
4. Signature du protocole d'entente relatif à un permis d'installation de poteaux
5. Émission d'un chèque en faveur de la MRC de Brome-Missiquoi
6. Ouverture d'un compte d'opération courante RBC Banque Royale
7. Émission d'un billet RBC Banque Royale
8. Augmentation de la marge de crédit Caisse Populaire de Bedford
9. Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier
10. Entretien de la patinoire

RÉS 794-12-11 RECONDUCTION DE L'ENGAGEMENT DU DIRECTEUR INCENDIE

CONSIDÉRANT la résolution numéro RÉS 593-02-11 adoptée par les membres du conseil le 7 février 2011;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Gérald Van de Werve
Appuyé du conseiller Louis Roy
Résolu

QUE : Le conseil municipal avise Monsieur Bernard Ouellet que son engagement au titre de directeur du service incendie de la Municipalité de Frelighsburg prend fin le 31 décembre 2011.

RÉS 795-12-11 PARTAGE DES COÛTS VILLE DE DUNHAM –MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

ATTENDU QUE la résolution 142-11 adoptée par les membres du conseil municipal de Dunham le 6 juin 2011, concernant le partage des coûts pour les services rendus par la même personne au titre de directeur des brigades incendies des deux municipalités;

Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg le 19 décembre 2011

ATTENDU QUE la résolution 700-08-11 adoptée par les membres du conseil municipal de Frelighsburg le 1^{er} août 2011 dans laquelle la Municipalité donne son accord pour le partage de certains coûts;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Gérald Van de Werve
Appuyé du conseiller Louis Roy
Résolu

QUE : La Municipalité de Frelighsburg avise la Municipalité de Dunham que les dispositions comprises dans la résolution RÉ 700-08-11 prennent fin le 31 décembre 2011.

ADOPTÉ

RÉS 796-12-11 SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À UN PERMIS D'OCCUPATION ET D'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS SUR LA TOUR DE COMMUNICATION

Il est proposé par le conseiller Louis Roy
Appuyé du conseiller Pierre Parent
Résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg signe le protocole d'entente avec la Gendarmerie Royale du Canada, relatif à l'installation d'équipements sur la tour de communication;

QUE : le maire et/ou le maire suppléant, la directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

ADOPTÉ

RÉS 797-12-11 SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À UN PERMIS D'INSTALLATION DE POTEAUX

Il est proposé par la conseillère Michèle Desmarais
Appuyé du conseiller Pierre Parent
Résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg signe le protocole d'entente avec la Gendarmerie Royale du Canada, relatif à l'installation de poteaux sur les chemins Eccles Hill, Verger Modèle, Verger Modèle et du Diable pour y greffer des équipements de communication ;

QUE : le maire et/ou le maire suppléant, la directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

ADOPTÉ

RÉS 798-12-11 ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE LA MRC DE BROME MISSISQUOI

Il est proposé par le conseiller Louis Roy
Appuyé du conseiller Pierre Parent
Résolu à l'unanimité

Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg le 19 décembre 2011

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque en faveur de la MRC de Brome-Missisquoi, au montant de 63 341,00 \$ représentant le paiement unique pour l'agrandissement de l'édifice administratif de la MRC de Brome-Missisquoi;

QUE : Le conseil municipal affecte le surplus pour le paiement de la dépense.

ADOPTÉ

RÉS 799-12-11 OUVERTURE D'UN COMPTE D'OPÉRATION COURANTE RBC BANQUE ROYALE

Il est proposé par le conseiller Gérald Van de Werve
Appuyé de la conseillère Michèle Desmarais
Résolu à l'unanimité

QUE : la Municipalité de Frelighsburg transfère ses actifs de la caisse populaire Desjardins de Bedford pour ouvrir un compte d'opération courante avec RBC Banque Royale;

QUE : La Municipalité de Frelighsburg demande à la banque Royale d'ouvrir une marge de crédit d'opération au montant 1 000 000 \$, dans le cadre des travaux d'infrastructures subventionnés de 6 050 000 \$, par le programme FIMR1 en regard de la construction d'un réseau d'eau potable et d'une usine de filtration;

QUE : le maire et/ou le maire suppléant, la directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

ADOPTÉ

RÉS 800-12-11 ÉMISSION D'UN BILLET RBC BANQUE ROYALE

CONSIDÉRANT la résolution portant le numéro RÉS 799-12-11 adoptée par les membres du conseil le 19 décembre 2011;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Pierre Parent
Appuyé du conseiller Louis Roy
Résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg demande à RBC banque Royale d'émettre un billet au montant de 200 000 \$ pour qu'il soit déposé dans le compte courant de la caisse populaire de Bedford aux fins de couvrir les dépenses pendant la période de transfert des actifs à la Banque Royale ;

QUE : Ce billet est émis pour une période maximale de 30 jours pour la période de transfert des actifs à la Banque Royale et qu'il sera remboursé dès que le compte courant sera en opération.

ADOPTÉ

Procès-Verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg le 19 décembre 2011

RÉS 801-12-11 SUBVENTION AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Il est proposé par le conseiller Louis Roy
Appuyé de la conseillère Michèle Desmarais
Résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg avise le Ministère des Transports Québec qu'elle approuve les dépenses réalisées pour les travaux de rechargement effectués sur les chemins des Érables et Pinnacle au montant de 40 676,06 \$ dans le cadre de la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier au montant de 15 000 \$;

QUE : les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les chemins dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

QUE : la directrice générale est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

ADOPTÉ

RÉS 802-12-11 OCTROI DU CONTRAT DE LA PATINOIRE

Il est proposé par le conseiller Pierre Parent
Appuyé du conseiller Gérald Van de Werve
Résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg octroie le contrat d'entretien de la patinoire pour la saison 2011-2012 à Steven Picher au montant de 4 800 \$;

QUE : Le maire et/ou le maire suppléant, la directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

ADOPTÉ

RÉS 803-12-11 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est résolu à l'unanimité

DE : Lever la séance.

ADOPTÉ

Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Charles Crawford
Maire-suppléant